

Regards sur l'histoire de l'enseignement de la composition et de l'écriture en France

Entretien avec Stefano Gervasoni

Entretien réalisé par Bruno Rattini, le 12 février 2018.

Stefano Gervasoni est né à Bergame en 1962. Il étudie la composition au Conservatoire Giuseppe Verdi de Milan avec Luca Lombardi, Niccolò Castiglioni et Azio Corghi. Il étudiera plus tard ponctuellement avec György Kurtág en Hongrie en 1990, puis à l'Ircam en 1992. Ses rencontres avec Brian Ferneyhough, Peter Eötvös et Helmut Lachenmann – il travaillera avec ce dernier durant un mois à Vienne – ont été essentielles dans son parcours. Installé à Paris durant trois ans, de 1992 à 1995, Stefano Gervasoni reçoit plusieurs commandes et obtient la bourse de l'Académie de France à Rome, où il réside en 1995-1996. En 2006 il est nommé professeur de composition au Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris. Son catalogue comprend une soixantaine de pièces allant du solo à l'effectif orchestral, et de nombreuses œuvres vocales.

Alors qu'auparavant les classes d'écriture constituaient une sorte de préparation à la classe de composition, aujourd'hui de nombreux compositeurs n'étudient ni l'harmonie ni le contrepoint. Qu'en pensez-vous ?

Je pense que c'est dommage. J'ai été formé en Italie et j'ai aussi étudié l'harmonie et le contrepoint. Je trouve que dans le travail des élèves qui n'ont pas fait d'études harmoniques ou contrapuntiques ressortent souvent des lacunes. Ces lacunes sont ensuite camouflées par des choix stylistiques (la volonté de travailler uniquement sur le timbre, sur le mode de jeu, par exemple). Aussi, il faut faire attention à la facilité d'utilisation des outils informatiques car, si des bases solides manquent, il est facile de se perdre. Les logiciels induisent en effet des réponses préfabriquées, des "mauvaises habitudes", peuvent favoriser une certaine "paresse". C'est très dur de tenir pendant de semaines et des semaines devant une partition qui avance bien plus lentement que le flux de la musique qu'elle contient une fois qu'elle est jouée ! S'ils allègent les tâches basiques (matérielles) de l'écriture, les logiciels peuvent aussi comporter une "inertie intellectuelle" et je pense qu'il faut en être conscient.

Pour revenir à l'étude harmonique et contrapuntique, une bonne partie de ce qui relevait de l'écriture (le choral par exemple) a été progressivement supprimée dans le concours d'entrée en classe de composition au CNSMDP. Je pense qu'il faudrait remettre en place des épreuves permettant d'apprécier ces compétences chez les candidats.

Je m'interroge sur cette cloison qui s'est creusé entre les classes d'écriture et celle de composition. Comment définiriez-vous les deux disciplines ? Y a-t-il une véritable cloison à votre avis ?

C'est vrai qu'il y a beaucoup de préjugés des deux côtés. Pour moi la grande différence est que dans la classe de composition on vise la réalisation d'un objet d'art. Alors qu'en classe d'écriture, dans la mesure où le style est celui d'un autre compositeur et n'est donc pas personnel, il s'agit d'études et non pas d'objets d'art. Comme je vous disais, je trouve qu'il faudrait rétablir une continuité entre ces deux mondes, car la connaissance des règles de la musique tonale et de la conduite des voix s'avère très utile quand il s'agit de composer dans son propre style. En plus, connaître nos prédécesseurs est fondamental et très enrichissant ! Très souvent, les compositeurs apportent des réponses personnelles à des problématiques communes. La musique est une matière à façonner en accord avec des règles naturelles, culturelles, sociales et avec le vécu personnel de l'artiste.

Quel est pour vous le rôle d'un professeur de composition ?

Personnellement, j'essaye d'encourager chaque élève et de l'aider à trouver une cohérence dans sa manière de composer. Je n'aime pas le dogmatisme et je suis à l'écoute de l'élève ; je fais en sorte qu'il puisse lui-même trouver des solutions aux obstacles qu'il rencontre. Essentiel est le rôle de guide du professeur à la découverte et à la connaissance des œuvres marquantes du passé et de l'histoire du XXe siècle.

Vous enseignez la composition instrumentale : par opposition à la composition électroacoustique ?

Oui, mes élèves étudient également la composition électroacoustique qui est enseignée par un autre professeur. Ils peuvent ensuite choisir de travailler exclusivement un type de composition ou de faire un parcours dit « mixte ».

Séparer la composition instrumentale de la composition électroacoustique : ne s'agit-il pas d'une cloison supplémentaire ?

Pour moi, la réponse est oui. Il faudrait éviter cette cloison. Composition électroacoustique, cela renvoie également à la maîtrise des moyens technologiques qui permettent d'explorer la matière sonore de façon profonde et consciente.

Vos élèves composent-ils toujours en vue d'un projet visant à une exécution de leurs pièces ?

Oui, en général ce sont des projets pédagogiques mis en place par le CNSMDP, dans quelques cas ce sont des commandes que les élèves reçoivent.

Pour terminer, une question provocatrice : peut-on enseigner la composition ?

Dans les termes que j'ai essayé de décrire, oui, il est possible d'enseigner la composition. Développement de la motivation, prise de conscience de l'importance du travail artisanal et intellectuel des compositeurs du passé lointain et récent (ils sont tous nos contemporains !), prise de conscience de ses propres limites et des ses propres "vertus" artistique, connaissance analytique des partitions et des techniques instrumentales individuelles et collectives, découverte et maîtrise d'une voix personnelle. Voici une partie des compétences que l'on peut développer en fréquentant une classe de composition !